

# **COMMUNIQUÉ**

## **UN DÉBAT PUBLIC SUR L'EXPLOITATION DES MINES À CIEL OUVERT**

**Rouyn-Noranda, 25 juin 2009-** « La Coalition pour un débat public sur l'exploitation des mines à ciel ouvert en Abitibi-Témiscamingue », composée par le Comité de Vigilance de Malartic, le Conseil régional de l'environnement, la CSN, la FTQ, le SEUAT-CSQ-FSE, le Groupe Écocitoyen de Rouyn-Noranda et le RÉPAT se réjouit que la CRÉ est saisie l'importance de tenir débat public sur le développement minier en région. Toutefois, nous questionnons la forme, les modalités et la date de la tenue d'une telle rencontre publique.

La Coalition désire communiquer avec les représentants de la CRÉ pour clarifier plusieurs points et offrir ses services pour créer un événement régional démocratique significatif afin d'éviter que tout se fasse en vase clos. L'exercice doit mener après analyse, information, discussion et échange à une prise de position éclairée des citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue. Les représentants de la CRÉ devront s'engager à porter haut et fort la prise de position des citoyens.

### **Un débat dans toute la région**

La CRÉ se doit de créer un événement où tous les citoyens pourront s'exprimer. La rencontre doit se dérouler dans tous les principaux pôles de l'Abitibi-Témiscamingue puisque toute la région est concernée par le développement des mines à ciel ouvert. Le débat se doit donc de rayonner sur tout le territoire et non dans un seul endroit, à des heures et une date où le plus grand nombre de citoyens pourront s'exprimer.

### **Un débat ouvert, transparent et neutre**

Afin que les citoyens et les organismes puissent s'informer et s'exprimer librement lors de ce débat, la CRÉ doit s'assurer de sa neutralité et de sa transparence. Les citoyens doivent pouvoir avoir confiance au processus, être exposés à tous les points de vues, et sentir que leur voix comptera, ce qui pour l'instant ne nous semble pas assuré.

### **Il en va de l'avenir de la qualité de vie de l'Abitibi-Témiscamingue**

L'avenir de la qualité de vie de la population de l'Abitibi-Témiscamingue est au jeu. L'appât du gain, les considérations économiques à court terme, les pressions des grosses minières ne doivent pas créer un écran de nuages qui nous fait oublier l'importance de faire du développement durable de nos ressources non-renouvelables en région. Nous nous devons de développer notre industrie minière dans l'objectif de favoriser un développement soucieux de l'environnement écologique, social et économique de la région.

Nous désirons rappeler à la CRÉ que le débat à faire se concentre sur l'exploitation des mines à ciel ouvert et non sur l'ensemble de l'exploitation minière. Le débat est précis et sans ambiguïté.

Pour informations :

Marc Nantel, Syndicat de l'enseignement de l'Ungava de l'Abitibi-Témiscamingue : 1-819-763-8821